

Lettre économique

« Objectif Oman »

septembre 2025 – janvier 2026

Une publication du SE de Mascate

FAITS SAILLANTS

- *Visite du Ministre Délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, Nicolas Forissier*
- *Lancement de l'Oman-France Joint Business Council entre l'OCCI et le MEDEFI*
- *Publication du budget 2026 : consolidation des finances publiques dans la continuité de 2025*
- *Le secteur aérien omanais en vent de poupe*
- *La Middle East Space Conference place Oman au milieu des étoiles*
- *Arrivée du nouveau chef de service économique à Mascate : Alain Bouilloux-Lafont*

Au programme dans les prochains mois :

ACTUALITE DE NOS ENTREPRISES

- **Mission d'entreprises de la CCI Normandie** (Business France), du 30 au 31 mars à Mascate
- **Oman Water Week**, du 19 au 23 avril à Mascate
- **Beauty Elements Exhibition**, du 23 au 25 avril à Mascate
- **French Space Days** (Business France), le 29 avril à Mascate
- **LOGISTEX** (Oman's logistics Event), du 29 au 30 avril à Mascate
- **Oman Design and Build Week**, du 11 au 13 mai à Mascate
- **Oman Sustainability Week**, du 18 au 20 mai à Mascate
- **Oman Petroleum & Energy Show**, du 18 au 20 mai à Mascate
- **Choose France 2026**, le 1^{er} juin à Versailles
- **Vision Golfe 2026**, du 18 au 19 juin à Paris

1^{ère} visite en Oman du Ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, Nicolas Forissier

Le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'attractivité, Nicolas Forissier, s'est rendu en Oman les 9 et 10 décembre 2025, accompagné d'une délégation d'une quinzaine d'entreprises conduite par Medef International. Au cours de cette visite, il a rencontré le ministre du Commerce, le ministre de l'Énergie et des Mines, le ministre des Transports et des TIC, le fonds souverain *Oman Investment Authority* et le président de la Chambre de commerce et d'industrie dans le cadre d'une réunion élargie du Conseil d'affaires conjoint France-Oman. Ces entretiens ont permis d'approfondir le dialogue économique bilatéral et de renforcer le positionnement des entreprises françaises sur les secteurs prioritaires du Sultanat, notamment la transition énergétique et les énergies renouvelables, les nouvelles technologies et l'IA, ainsi que les infrastructures de transport.



Lancement officiel du conseil d'affaires conjoint France-Oman

Le MEDEF International et la Chambre de commerce et d'industrie d'Oman ont officiellement lancé le 14 octobre 2025 le Conseil d'affaires conjoint France-Oman (« *Oman-France Joint Business Council* »), une plateforme bilatérale destinée à renforcer la coopération économique et à stimuler les échanges commerciaux et d'investissements entre les deux pays. Le *Joint Business Council* (JBC) réunit des représentants du secteur privé, des fédérations professionnelles et des institutions économiques omanais et français, avec pour mission de créer un espace de dialogue et de partenariat autour de secteurs stratégiques pour les deux pays et en phase avec nos stratégies nationales respectives, tels que l'énergie, la transition verte, les infrastructures, le tourisme, les nouvelles technologies, l'agroalimentaire, la logistique et la santé. Le lancement officiel s'est tenu en présence de l'Ambassadeur de France au Sultanat d'Oman, M. Nabil Hajlaoui. Côté français, le co-président est M. Lionel Rabin, fondateur et directeur exécutif d'Halitqa. Il est accompagné de M. Gérard Wolf, directeur exécutif du JBC, basé en France. M. Jamil Ali Sultan, rattaché au conglomérat W.J. Towell, occupe le



poste de co-président côté omanais. La création de ce Conseil bilatéral marque une étape structurante dans le partenariat entre le Sultanat d'Oman et la France, offrant un cadre incitatif et durable pour explorer de nouvelles opportunités économiques au service de la prospérité partagée.

⇒ *Si vous êtes une entreprise française intéressée à rejoindre le JBC ou que vous souhaitez davantage de renseignements, vous pouvez contacter le co-président côté français M. Lionel Rabin : lionel@halitqa.com*

NPWP signe un contrat avec un consortium dirigé par EDF Power Solutions pour un parc éolien de 120 MW

Le consortium dirigé par EDF Power Solutions, Al Khadra Partners et OQ Alternative Energy (OQAE) a signé un contrat d'achat d'électricité (PPA) sur une durée de 20 ans avec *Nama Power and Water Procurement Company* (NPWP) pour développer la centrale éolienne Jaalan Bani Bu Ali (JBB) d'une capacité de 120 MW. Le site est situé dans le gouvernorat d'Ash Sharqiyah à plus de 250 km au Sud-est de Mascate et à 440 km au nord de Duqm et s'étend sur une superficie de 10,7 km². Le parc comprendra 16 éoliennes, chacune d'une puissance de 7,7 MW. Le bouclage financier du projet est attendu au cours de l'année 2026 et la connexion au réseau électrique est prévue pour le troisième trimestre 2027. Le parc éolien JBB produira une électricité renouvelable suffisante pour alimenter plus de 13 500 foyers et éviter plus de 270 000 tonnes d'émissions de CO₂ par an. Lors de la cérémonie de signature qui s'est déroulée à Mascate le 16 décembre, le ministre de l'énergie et des mines omanais a indiqué que le projet représente un investissement de 50,86 OMR (112,5 M EUR).

ACTUALITES DU SERVICE ECONOMIQUE



Prise de poste du nouveau chef du service économique de Mascate : Alain Bouilloux-Lafont :

« J'ai été ravi d'avoir pris mes fonctions à Mascate le 30 novembre dernier, en provenance d'Angola où j'étais adjoint du chef du service économique de Luanda, après une carrière déjà longue à la DG Trésor. Je me réjouis d'être en mesure de participer au renforcement de l'ancrage économique français dans le Sultanat et accompagner nos entreprises dans leur développement ».

Rejoignez l'OFA (Oman-France Friendship Association)

L'Association d'amitié omano-française (OFA) est une organisation à but non lucratif enregistrée auprès du ministère des Affaires étrangères, ayant pour vocation d'offrir une plateforme favorisant l'amitié, la compréhension mutuelle et les échanges d'intérêt commun entre les communautés d'affaires et sociales françaises et omanaises présentes dans le Sultanat. L'Association a pour objectif principal de développer les liens commerciaux, culturels et économiques en organisant divers événements et activités portant sur des thématiques, tendances et enjeux d'actualité.

Afin d'assurer son succès et sa pérennité, l'OFA propose des adhésions aux entreprises françaises et omanaises implantées localement, aux petites et moyennes entreprises, aux organisations non gouvernementales, ainsi qu'aux particuliers et étudiants partageant les objectifs de l'Association. À ce titre, l'OFA accueille tout ressortissant français ou omanais, ainsi que toute personne résidant à Oman présentant un lien ou un intérêt significatif pour la France, souhaitant rejoindre l'Association.

Pour avoir plus d'information sur la programmation 2026 et les formalités d'adhésion, vous pouvez contacter :
Myriam Elias, Manager & Coordinatrice : omani.french.friendship@gmail.com ; Tel: +968 99464999

CLIMAT DES AFFAIRES

Lancement d'un « golden visa » de 10 ans pour attirer investisseurs et talents

Le Sultanat a dévoilé le 31 août 2025 un programme de résidence longue durée visant à stimuler l'investissement privé et l'emploi dans le cadre de Vision 2040. Le visa est décliné en deux niveaux : **10 ans** (Tier 1) pour un investissement d'au moins 500 000 OMR dans une société, des obligations d'État, un bien immobilier ou la création d'une entreprise employant 50 Omanais ; et **5 ans** (Tier 2) pour un minimum de 250 000 OMR. Une option existe aussi pour les résidents étrangers souhaitant prendre leur retraite à Oman, sous condition de revenu fixe $\geq 4\,000$ OMR/mois.

Le fonds souverain omanais et l'Azerbaijan Investment Holding créent un fonds conjoint de 77 M OMR pour stimuler la diversification et l'investissement durable

L'Oman Investment Authority (OIA) a signé un partenariat stratégique avec l'Azerbaijan Investment Holding (AIH) portant sur la création d'un fonds d'investissement conjoint doté de 77 millions OMR, financé à parts égales par les deux pays. L'accord, conclu lors de la visite à Mascate d'une délégation azerbaïdjanaise de haut niveau, vise à investir dans l'agroalimentaire, l'industrie, les énergies renouvelables, la logistique, la santé et le commerce de détail. Ce dixième fonds bilatéral d'OIA, après des collaborations avec la Turquie, le Qatar ou encore la Chine, s'inscrit dans les objectifs partenariaux du fonds souverain.

OETC chargée du FEED des infrastructures électriques communes pour l'hydrogène vert

Les autorités omanaises ont confié à **Oman Electricity Transmission Company (OETC)** la réalisation du **Front-End Engineering Design (FEED)** - ou études d'ingénierie préliminaire, des actifs de transport électrique intégrés au **Common User Infrastructure (CUI)** destiné aux projets d'hydrogène vert d'Al Wusta et Dhofar. Neuf projets attribués par Hydrom visent 1,4 Mt/an de production d'ici 2030, appuyés par 35 GW de capacités renouvelables, dont 95 % seront consommées sur site. Cette configuration oblige OETC à repenser la planification et la stabilité du réseau via l'automatisation, la gestion numérique des actifs et des nouvelles solutions de stockage. Aux côtés d'OQGN et de Nama Water Services, OETC contribuera ainsi à la mise en place d'une infrastructure commune pilotée par Hydrom afin de réduire les coûts d'accès et d'accélérer le développement de cette filière stratégique.

INFORMATIONS MACROECONOMIQUES ET FINANCIERES

Budget du Sultanat pour l'année 2026 - vers une poursuite de la gestion prudente des ressources, de l'effort de diversification économique et de la maîtrise de la dette

Le budget de l'État 2026 du Sultanat d'Oman a été ratifié en vertu d'un décret royal le 1er janvier 2026. Construit avec une hypothèse de prix du baril de pétrole de 60 USD, il prévoit un déficit de 530 M OMR (1,17 Md EUR), avec des recettes de 11,45 Mds OMR (25,3 Mds EUR) dont 67 % apportées par les hydrocarbures et des dépenses de 11,98 Mds OMR (26,48 Mds EUR), réparties entre dépenses courantes (73 %), investissements publics (11 %) et subventions/allocations sociales (16 %). Le budget prévoit un effort nettement accru en matière de protection sociale et de subventions. Les principales priorités avec le renforcement social sont la diversification économique, la transformation économique et la soutenabilité budgétaire. Le budget vise à maintenir la croissance, réduire la dépendance au pétrole et consolider la crédibilité financière du Sultanat. Il vient en continuité de l'exercice 2025 qui apparaît globalement maîtrisé avec un déficit inférieur aux prévisions initiales.

1/ Le budget général de l'État pour l'exercice 2025 a enregistré un déficit de 480 M OMR (1,06 Md EUR) inférieur de 20 % par rapport aux prévisions initiales

L'exécution provisoire du budget 2025 fait apparaître des dépenses effectives estimées à 12,24 Mds OMR (27,0 Mds EUR) supérieures aux prévisions du budget établies à 11,8 Mds OMR (26,1 Mds EUR), sous l'effet principalement de l'accélération des dépenses de développement (infrastructures (dont routes), équipements publics et services de base) et du renforcement des secteurs sociaux (santé, protection sociale). Les dépenses en matière de défense et sécurité ont été conformes au budget prévisionnel et le service de la dette a été contenu à 915 M OMR (2 Mds EUR) reflétant une gestion prudente de l'endettement. Cette hausse des dépenses a été compensée par des recettes effectives plus élevées qu'anticipé - 11,76 Mds OMR (25,9 Mds EUR) contre 11,18 Mds OMR (24,7 Mds EUR) budgété - tirées par des prix des hydrocarbures (pétrole et gaz) supérieurs aux hypothèses budgétaires (baril à 68 USD en moyenne en 2025, contre 60 USD estimé) et par une progression des recettes non pétrolières. **L'exécution budgétaire 2025 apparaît globalement satisfaisante et maîtrisée, marquée par une surperformance des recettes et une gestion relativement prudente des dépenses dans un contexte encore incertain.** La dette publique est demeurée sous contrôle, autour de 35,7 % du PIB, confirmant la crédibilité financière du sultanat et son retour durable à une notation souveraine de catégorie investissement. Ces données pour 2025 qui apparaissent dans le décret royal du budget 2026 sont provisoires et doivent encore être consolidées.

2/ Le budget 2026 prévoit un déficit de 530 M OMR (1,2 Md EUR) avec une hypothèse de prix moyen du baril de pétrole de 60 USD

Il s'inscrit dans une même stratégie de consolidation budgétaire, de diversification économique et de préservation de la stabilité sociale, dans un contexte international marqué par un ralentissement de la croissance mondiale et une baisse progressive des prix du pétrole. Ce déficit sera financé par un mix de financement interne, externe et de prélèvements sur les réserves, tout en maintenant une trajectoire de dette soutenable. **Ce budget a été construit sur l'hypothèse d'un prix moyen du pétrole de 60 USD par baril, soit le même niveau que celle du budget 2025.** Les orientations stratégiques du budget 2026 visent à soutenir une croissance d'au moins 3 %, renforcer la diversification économique, maintenir les subventions essentielles et la cohésion sociale, accélérer la transformation économique et la décentralisation, et poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques. **Les recettes publiques prévues dans le budget 2026 s'élèvent à 11,45 Mds OMR (25,3 Mds EUR) dont environ 67 % proviennent des hydrocarbures (pétrole 50 % et gaz 17 %).** Les recettes hors hydrocarbures représentent 33 % du total et sont soutenues par la TVA, l'impôt sur les sociétés, l'amélioration de la collecte fiscale et les dividendes de l'*Oman Investment Authority* (OIA). Cette répartition illustre la volonté de réduire progressivement la dépendance aux revenus pétroliers tout en consolidant les sources de recettes nationales.

Les dépenses publiques prévues pour 2026 s'élèvent à 11,98 Mds OMR (26,5 Mds EUR), en hausse modérée de 1,5 % par rapport à 2025. Elles comprennent 3 grandes catégories :

- **Les dépenses courantes représentent 73 % du total** (équivalent à 19,4 Mds EUR, + 2,5 %), couvrant les ministères et administrations civiles (10,4 Mds EUR), la défense (6,9 Mds EUR) et le service de la dette, (2,013 Mds EUR)
- **L'investissement public représente 11 % du total** et il est maintenu à 2,9 Md EUR, réparti entre les projets de développement des ministères (2,0 Md EUR) et les projets de transformation économique (884 M EUR), afin de soutenir la diversification et la croissance non pétrolière.
- **Les subventions et contributions de l'Etat représentent 16 % du total** et sont en forte hausse (+ 20 %) à 4,2 Mds EUR en 2026, contre 3,5 Mds EUR en 2025. La protection sociale reste le poste dominant (1,4 Md EUR), suivi de l'électricité (1,1 Mds EUR), de l'eau et assainissement (376 M EUR) ; les transports (181 M EUR).

Le budget 2026 n'indique pas de ventilation exhaustive ministère par ministère. Ainsi au poste « dépenses des ministères civils » (dépenses courantes de 10,4 Mds EUR) s'ajoutent des crédits de développement relevant des mêmes ministères. Ce qui donne une allocation agrégée de 4,7 Mds EUR pour l'éducation, 2,9 Mds EUR pour la santé, 3,0 Mds EUR pour le développement social et la protection sociale, 1,0 Md EUR pour le logement et 966 M EUR pour les autres ministères.

Le budget 2026 traduit une évolution de la structure des dépenses, marquée par une diversification accrue des contributions et un soutien social marqué, dans un souci de préservation du pouvoir d'achat et de soutenabilité budgétaire. Il confirme l'orientation d'Oman vers une croissance plus diversifiée, avec un déficit modéré, un effort d'investissement maintenu et une crédibilité financière renforcée. **À moyen terme, le cadre du 11^e Plan quinquennal prolonge cette trajectoire, en misant sur la montée en puissance des recettes non pétrolières, la maîtrise des dépenses courantes et la poursuite des réformes structurelles.**

[74 % des objectifs de la Vision Oman 2040 déjà atteints selon le rapport 2024-2025](#)

Le quatrième rapport périodique de l'Unité de suivi de la mise en œuvre de la Vision Oman 2040 fait état d'avancées significatives : 74 % des indicateurs affichent des progrès tangibles sur la période couvrant l'année 2024 et le premier semestre 2025, avec une accélération notable des réformes dans l'éducation, la santé et la

diversification économique. En 2024, les activités non pétrolières ont représenté 72,8 % du PIB, tandis que les hydrocarbures (pétrole et gaz) en constituaient 30,9 % ; le secteur manufacturier a progressé de 8,3 % et l'agriculture et la pêche de 2,8 %. Les investissements directs étrangers ont augmenté de 18 % pour atteindre 30,1 Md OMR (11,1 % du PIB), dépassant largement l'objectif annuel fixé à 7 %, tandis que le compte courant a enregistré un excédent de 1,83 % pour la troisième année consécutive, traduisant un rééquilibrage durable des comptes extérieurs, malgré un maintien du Sultanat au 58^e rang mondial de l'indice de liberté économique 2025. **Dans ce contexte, le Conseil des ministres réuni à Salalah le 16 septembre 2025, sous la présidence de S.M. le Sultan Haitham bin Tarik, a fixé les priorités économiques et sociales à l'approche du 11^e plan quinquennal (2026-2030) :** renforcement de la soutenabilité budgétaire, approfondissement de la diversification et amélioration de l'efficacité de la dépense publique, assortis de mécanismes de suivi et de reddition de comptes fondés sur les résultats annuels. Le financement du dispositif de soutien salarial à l'emploi des nationaux dans le secteur privé est porté à 100 M OMR et la plateforme *Tawteen* sera élargie ; la mise en œuvre accélérée de la *National Local Content Policy* vise à stimuler les exportations, réduire la dépendance aux importations et accroître la valeur ajoutée locale. Parallèlement, 74 % des services publics sont désormais digitalisés via un portail unifié et Oman se classe 45^e mondial et 5^e régional dans l'*AI Readiness Index*. Les réformes institutionnelles comprennent enfin la création d'un sous-secrétariat dédié à l'intégration des personnes handicapées au sein du ministère du Développement social et le lancement de l'initiative « *One Government Team* » destinée à renforcer la coordination, la gouvernance et la transparence de l'action publique.

[Oman inaugure son Centre financier international pour attirer les capitaux](#)

Par décret royal, le Sultanat d'Oman a créé le 13 janvier 2026 l'**IFC Oman (International Financial Center)**, un centre financier international autonome basé à Madinat Al Irfan (Mascate). Doté d'un cadre légal inspiré de la *Common Law*, il vise à renforcer l'attractivité du pays pour les investisseurs internationaux, stimuler la diversification économique et servir de hub pour les services financiers avancés. Le Centre offrira des incitations fiscales s'étalant sur 50 ans et s'inscrit dans la stratégie Oman Vision 2040 pour développer un écosystème financier moderne, fiable et robuste.

[A l'occasion de la fête nationale omanaise, la banque centrale a inauguré le symbole officiel du rial omanais](#)

La Banque centrale d'Oman (CBO) a annoncé le 19 novembre le lancement du **symbole officiel du rial omanais**, une mesure visant à harmoniser la représentation de la monnaie nationale sur l'ensemble des plateformes financières, commerciales et numériques. Inspiré du patrimoine national, le symbole entend également accompagner les objectifs d'Oman Vision 2040 en matière de modernisation, d'innovation et d'intégration aux standards internationaux, en améliorant la cohérence et la lisibilité des supports bancaires. Les lettres arabes (ر.ع) représentent le nom du rial omanais.



[Le FMI confirme la résilience macroéconomique d'Oman mais appelle à maintenir l'effort de consolidation et de réformes](#)

Dans sa mission Article IV, le FMI souligne la bonne tenue de l'économie omanaise malgré un contexte international incertain : croissance non pétrolière soutenue en 2024–25, inflation basse (0,6 % en 2024 ; 0,9 % sur janvier–octobre 2025) et réduction de la dette à 36,1 % du PIB. Le Fonds note toutefois que ces performances masquent la contraction du secteur hydrocarbures liée aux quotas OPEP+ et qu'un déficit courant est attendu sur 2025–27 si les prix du pétrole restent modérés. Il appelle à poursuivre la consolidation budgétaire, en particulier via la modernisation de l'administration fiscale, l'e-facturation TVA et **l'introduction en 2028 d'un impôt sur le revenu des personnes physique des foyers les plus aisés**. Le FMI encourage également la rationalisation des subventions, le renforcement des marchés de capitaux, ainsi que la poursuite des réformes Oman Vision 2040 pour soutenir une diversification encore incomplète.

[Oman-Inde : le CEPA bientôt opérationnel pour dynamiser le commerce bilatéral](#)

A l'occasion de la visite d'Etat du Premier Ministre indien Narendra Modi en Oman en décembre dernier, le Sultanat d'Oman et l'Inde ont signé un **Accord global de partenariat économique (accord de libre-échange élargi)**, visant à libéraliser les échanges de biens et services, réduire ou supprimer progressivement les droits de douane et les barrières au marché, et favoriser les investissements bilatéraux, y compris sur l'accès aux appels d'offres. L'accord

facilite également la mobilité des professionnels, protège la propriété intellectuelle et simplifie les procédures douanières, offrant aux entreprises des opportunités accrues dans les secteurs de la pétrochimie, de la pharmacie, de l'agroalimentaire et des services, d'intérêt particulier pour les industriels indiens.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Le secteur aérien omanais à l'heure du réalisme : connectivité maîtrisée et ambitions ciblées malgré des contraintes structurelles

Le secteur aérien omanais constitue un vecteur clé de connectivité et de croissance économique pour le Sultanat à l'horizon 2040. Avec près de 12,4 M de passagers sur les dix premiers mois de 2025 et environ 87 000 vols opérés, Oman maintient un réseau aérien ciblé vers l'Asie, l'Europe et le Golfe. **La stratégie omanaise demeure modeste et pragmatique, centrée sur la complémentarité avec les hubs voisins, dans un marché étroit et fortement dépendant du tourisme, tout en préparant la croissance future du fret et des flux régionaux.** Oman Air poursuit son redressement financier et la rationalisation de son réseau, tandis que Salam Air entérine sa croissance dans la région.

1/ Le secteur aérien omanais consolide sa croissance et contribue à la diversification économique

Le secteur aérien contribue encore de manière modeste mais significative à l'économie omanaise. Les activités aéronautiques directes (compagnies aériennes, exploitants aéroportuaires, services de navigation aérienne et activités sur site) emploient environ 17 000 personnes et génèrent 629,5 M USD, soit **0,6 % du PIB national**. En intégrant les effets indirects et induits, notamment la chaîne d'approvisionnement, les dépenses des salariés et le tourisme, la contribution totale du secteur atteindrait environ 1,7 % du PIB et serait à l'origine de 42 000 emplois indirects. Le tourisme soutenu par l'aviation constitue le principal levier économique du secteur. À l'échelle nationale, Oman dispose d'un réseau aéroportuaire resserré, structuré autour de l'aéroport international de Mascate comme plateforme principale, complété par des aéroports régionaux : Salalah (tourisme) et ceux de Sohar et Duqm (liés au développement industriel local). L'aéroport de Mascate connaît une expansion soutenue, portée par le développement de ses infrastructures, en particulier dans le domaine du fret avec environ 200 000 tonnes de marchandises par an, avec des capacités en augmentation. Oman Air Cargo a enregistré une croissance en volume de 42 % en 2023 et maintient une activité dynamique. Le trafic aérien reste majoritairement international (environ 80 % des départs).

Le trafic passager dans les aéroports du Sultanat d'Oman a enregistré une croissance de 1,6 % à fin octobre 2025, atteignant 12,3 M passagers, contre 12,1 M sur la même période en 2024 (données préliminaires du NCSI). La reprise du trafic passagers à Oman reste progressive et contrastée, reflétant un marché structurellement plus étroit que celui de ses voisins. Après le choc du Covid-19, les aéroports omanais ont accueilli environ 12,8 millions de passagers en 2023, avec une reprise partielle en 2024-2025 mais sans retrouver totalement les niveaux d'avant crise. L'aéroport de Mascate concentre l'essentiel du trafic, tandis que les aéroports des autres villes (Salalah, Sohar, Duqm) demeurent faiblement utilisés. Aussi, à la différence des grands hubs du Golfe confrontés à des phénomènes de saturation, **Oman ne fait pas face à une contrainte de capacité, mais à un enjeu de stimulation de la demande et de rentabilisation des infrastructures existantes,** dans un environnement régional hautement concurrentiel.

Le positionnement d'Oman vise à développer un hub régional de niche, centré sur le trafic origine-destination, les liaisons point-à-point et des segments ciblés comme le tourisme, le low-cost et la logistique. Le pays n'a ni l'intention ni les moyens de concurrencer directement les grandes compagnies du Golfe, déjà ultradominantes et subventionnées, la taille du marché, la flotte d'Oman Air et la capacité financière de l'État ne le permettant pas. La stratégie omanaise est donc modeste et pragmatique : Muscat fonctionne comme un hub « fonctionnel » pour la connectivité nationale et régionale, avec priorité aux lignes point-à-point vers l'Asie, l'Europe et le Golfe, en complémentarité avec les grands hubs voisins, et un soutien low-cost via Salam Air pour capter la demande régionale et des loisirs.

2/ Oman Air et Salam Air poursuivent un travail de rationalisation et d'optimisation

Oman Air a accumulé d'importantes pertes financières ces dernières années (ég. 186 MUSD en 2024 ; 479 MUSD en 2023 et 738 MUSD en 2022), accentuées par la crise sanitaire et la forte concurrence régionale. En 2025, la compagnie a rejoint l'alliance *Oneworld*, renforçant son accès à un réseau mondial de plus de 1 000 destinations via

correspondances. En 2024, Oman Air a enregistré plus de 5,4 M de passagers, avec un taux de ponctualité de 92% et une forte progression de son réseau point-à-point (40% du trafic contre 27% en 2019). Dans le cadre d'un plan de restructuration engagé depuis 2023, la compagnie a réduit sa flotte de près de 29% et procédé à des licenciements significatifs, touchant environ un tiers de ses employés, tout en recentrant son réseau sur les lignes les plus rentables et augmentant son taux d'omanisation à 80%. Malgré ces mesures, elle reste fortement dépendante du soutien public pour assurer sa viabilité. Oman Air génère un chiffre d'affaires non rendu public en 2024 qui serait comparable à celui de 2023 autour de 1,8 Md USD. Sa flotte actuelle de 34 appareils n'est constituée que de Boeing (737-8 MAX, 737-900 et 787 Dreamliner). Par ailleurs, les autorités omanaises ont confié qu'Oman Air aurait l'intention d'acquérir Salam Air. **Salam Air, fondée en janvier 2017, est une compagnie low-cost détenue par ASAAS, holding publique omanaise dont l'effectif est de 700 employés.** Elle connaît une croissance rapide depuis sa création. En 2025, elle exploite une flotte d'environ 15 appareils Airbus A320/A321 opérant plus de 80 vols quotidiens vers une quarantaine de destinations au Moyen-Orient, en Asie et en Europe. D'autres initiatives low-cost (nouvelles propositions ou encouragements pour d'éventuels entrants) ont été signalées par l'autorité de l'aviation civile omanaise dans le cadre d'une stratégie d'ouverture accrue, bien qu'aucun lancement de nouvelle compagnie spécifique n'ait encore été officialisé pour le moment.

Des projets aéroportuaires à Oman sont en cours et génèrent des investissements importants pour accompagner la croissance du trafic aérien. L'aéroport international de Mascate se développe dans une logique d'« Airport City », intégrant logistique, hôtellerie, commerces et zone franche. Dans le cadre du 11^e Plan de développement quinquennal (2026-2031), le budget général de l'État pour 2026 a prévu une enveloppe de 400 M OMR pour la réalisation de projets de transformation économique, y compris dans le secteur de l'aviation civile. Le secteur verra notamment le lancement de l'appel d'offres pour **l'extension du terminal passagers de l'aéroport de Sohar, la livraison du bâtiment de maintenance aéronautique et des installations de fret à l'aéroport international de Mascate**, ainsi que **la poursuite des études de conseil relatives à la piste de secours de l'aéroport international de Salalah**. De nouveaux aéroports régionaux, dont **Musandam**, sont en phase de conception et devraient compléter le réseau.

3/ Le cadre réglementaire de l'aviation civile à Oman semble relativement robuste, reposant sur une autorité nationale forte

La Civil Aviation Authority (CAA) d'Oman régule l'aviation civile, supervise les aéroports et les compagnies aériennes, et veille à la sécurité, la sûreté et la navigation aérienne. Elle élabore les réglementations nationales basées sur la *Civil Aviation Law* et ses règlements exécutifs. La CAA délivre des licences et permis d'exploitation aux opérateurs nationaux et étrangers, y compris pour les vols réguliers, charters, survols et atterrissages. Oman a signé plus de 120 accords bilatéraux, incluant des accords « Open Skies », élargissant les libertés de trafic et facilitant l'ouverture de nouvelles liaisons. Oman est membre de l'OACI et adhère aux *Standards and Recommended Practices* (SARPs) de la Convention de Chicago pour aligner son cadre réglementaire sur les normes internationales. La CAA supervise la sécurité et la conformité des opérations aériennes selon ces standards. Elle a signé un MoU avec l'IATA pour renforcer la sécurité et adopter les meilleures pratiques internationales, incluant les programmes IOSA, ISAGO et ISSA. Oman a également négocié avec l'Union européenne (EASA) un accord de coopération réglementaire et de normes communes pour l'aviation civile (*Comprehensive Air Transport Agreement*) dont la signature tarde à intervenir.

Le secteur aérien omanais est un écosystème stratégiquement ciblé par les autorités : il ne cherche pas à rivaliser frontalement avec les hubs du Golfe, mais à optimiser sa connectivité internationale point-à-point et soutenir le développement économique régional. Ses vulnérabilités (taille du marché, dépendance publique, infrastructures sous-utilisées, exposition au tourisme) sont réelles, mais la stratégie adoptée - hub fonctionnel à Muscat, low-cost complémentaire, développement logistique ciblé - est pragmatique et adaptée à ses contraintes structurelles.

[Deuxième édition à Mascate de la Middle East Space Conference – Vers le Sultanat et au-delà !](#)

La seconde édition de la Middle East Space Conference, tenue à Mascate du 26 au 28 janvier, sous l'égide du Ministère des transports et des TIC, a confirmé l'accélération de la structuration du secteur spatial omanais, avec la signature d'accords opérationnels, dont l'adhésion d'Oman aux Accords Artemis portés par les Etats-Unis et plusieurs partenariats commerciaux dans les services satellitaires (surveillance d'infrastructures gazières, observation de la Terre, télécommunications). L'événement a également acté le lancement d'un programme national *CubeSat* et formulé des recommandations ciblées sur la gouvernance, le cadre réglementaire, **soulignant le**

passage d'une logique de positionnement politique à une phase d'industrialisation progressive du spatial à Oman, en ligne avec la Vision 2040.

Cette seconde édition a été **organisée par la société française Novaspace** (active dans les événements du secteur spatial mais aussi référence au niveau international dans le conseil et les études de marché) et son partenaire local *Gulf Consultations and Services (GCS)*, en étroite collaboration avec le Ministère omanais des Transports, des Communications et de la Technologie de l'Information (MTCIT). Elle rassemble responsables publics, dirigeants d'agences spatiales (dont France, Etats-Unis, Royaume-Uni, Emirats Arabes Unis, Egypte, Bahreïn), industriels du secteur, chercheurs et investisseurs de plus de 20 pays, avec plus de 450 participants présents à Mascate et une vingtaine de stands d'exposants omanais et étrangers. **Les autorités omanaises ont annoncé la signature des Accords Artemis, devenant ainsi le 61^e pays signataire.** Son Altesse le prince Azzan bin Qais al Said, CEO d'Etlaq Spaceport, a présenté le **rôle stratégique du Spaceport dans le développement du secteur spatial** omanais. Situé à Duqm, Etlaq vise à devenir un hub régional d'accès à l'espace grâce à sa position équatoriale et à attirer des opérateurs internationaux.

Il a été annoncé que le grand groupe privé omanais MB (Mohammed al Barwani LLC) a acté une seconde commande de satellite du Sultanat à la société américaine Astranis, 2 mois seulement après la signature du contrat d'acquisition d'un satellite d'Airbus D&S par l'entité publique omanaise Space Communications technologies. Ce contrat porte sur la fourniture d'un satellite de télécommunications MicroGEO dédié à Oman, intégré au lancement Block 3 de SpaceX fin 2026, avec une mise en service prévue au T1 2027. Le satellite fournira une capacité haut débit exclusive, sous contrôle intégral du propriétaire, complétée par des stations au sol et infrastructures numériques associées. L'investissement s'inscrit dans un programme spatial estimé à plus de 200 M USD, incluant des capacités destinées à des usages civils et une commercialisation régionale ciblant Oman, l'Arabie saoudite et l'Irak.

En ce qui concerne la présence française, Airbus D&S était présent avec une délégation et a pu intervenir pour valoriser son satellite de télécommunications haut débit OmanSat 1 destiné à Oman **dont le contrat a été signé fin novembre avec le MTCIT.** Le CNES était également présent ainsi que notre conseillère spatiale régionale basée à Abu Dabi, qui a monté un stand pour les entreprises françaises présentes au salon.

[ITHCA investit 20 M USD dans l'américain Movandi pour appuyer sa stratégie dans les semi-conducteurs](#)

Le groupe ITHCA, filiale d'investissement dans les nouvelles technologies du fonds souverain Oman Investment Authority, a investi 20 M USD dans la société californienne Movandi, spécialisée dans les semi-conducteurs et les solutions de communications intelligentes. L'entreprise travaille notamment dans la conception de circuits radiofréquence, de systèmes de formation de faisceaux et d'antennes intelligentes. Cet investissement vise à développer les compétences nationales en conception de puces et en technologies de nouvelle génération. **Movandi ouvrira un bureau à Mascate, destiné à devenir un pôle régional de recherche et développement, et collaborera avec les universités et institutions locales pour former ingénieurs et chercheurs omanais.** Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale de développement des semi-conducteurs, identifiée par le ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'Information comme un secteur clé de l'économie numérique. Elle complète les efforts du ministère, qui prévoit également la création d'une société de conception de semi-conducteurs à Mascate avec un investissement de 30 M USD, visant à attirer des investissements étrangers et à préparer la main-d'œuvre locale à travers 30 à 100 emplois directs dans un horizon de un à deux ans.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Mascate.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les possibles erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Responsable et rédacteur de la publication : Service économique de Mascate alain.bouilloux-lafont@dgtresor.gouv.fr, riad.alkeilani@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>